

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

130^{EME} REUNION

29 MAI 2008

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2(CXXX)
Original: Français

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION SUR LA
SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION SUR LA SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)

I. INTRODUCTION

1. Lors de sa 67^{ème} réunion tenue le 7 décembre 2006, le Conseil a examiné la situation en République centrafricaine (RCA) sur la base du rapport de la mission d'experts multidisciplinaire chargée d'évaluer les besoins de la RCA en terme de reconstruction post-conflit et de faire des recommandations sur la contribution qui pourrait être celle de l'UA et de ses Etats membres [PSC/PR/3(LXVII)]. Cette mission, qui était dirigée par M. Mamadou Lamine Loum, ancien Premier Ministre du Sénégal, et à laquelle avaient pris part des représentants de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), s'était rendue à Bangui en avril 2006. A l'occasion de la même réunion, le Conseil a également examiné la Note d'information soumise par la Commission sur la mission d'évaluation de la situation en RCA [PSC/PR/2(LXVII)] – conduite par l'Envoyé spécial du Président de la Commission pour la RCA, M. Sadok Fayala, cette mission s'était rendue en RCA en novembre 2006. Enfin, le Conseil a entendu une communication de M. Elie Doté, alors Premier Ministre de la RCA.

2. A l'issue de ses délibérations, le Conseil a adopté la décision PSC/PR/Comm (LXVII). Dans cette décision, le Conseil a notamment :

- exigé des mouvements rebelles centrafricains qu'ils renoncent à l'usage de la force et s'engagent sur la voie du dialogue en vue de trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans le respect des institutions de la République. Le Conseil a invité le Président de la Commission à appuyer tous les efforts déployés dans ce sens ;
- encouragé les Etats de la région à examiner les voies et moyens du renforcement de la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (FOMUC), pour qu'elle contribue plus efficacement à la consolidation de la paix et de la sécurité en RCA ;
- souligné la nécessité pour les Etats membres de l'UA, au nom de la solidarité africaine et sur la base du Cadre d'action sur la reconstruction et le développement post-conflit adopté par le Conseil exécutif lors de sa 9^{ème} session ordinaire tenue à Banjul, en Gambie, du 25 au 29 juin 2006 [EX.CL/Dec.302(IX)], de soutenir les efforts visant à assurer le redressement socio-économique de la RCA et à consolider la paix et la stabilité dans ce pays ; et
- demandé au Président de la Commission d'initier les mesures nécessaires pour sensibiliser la communauté internationale sur la situation en RCA et mobiliser les appuis nécessaires, y compris à travers l'organisation, en collaboration avec la CEA et la BAD, d'une table ronde des donateurs pour mobiliser les ressources nécessaires au profit de la RCA.

3. Le présent rapport rend compte de l'évolution de la situation, ainsi que des activités entreprises par la Commission dans le cadre du suivi de la décision du Conseil du 7 décembre 2006. Il se conclut par des recommandations sur l'appui supplémentaire de l'UA au processus en cours.

II. FAITS MAJEURS DEPUIS DECEMBRE 2006

a) Aspects sécuritaires, humanitaires et politiques

4. La période sous examen a été caractérisée par l'intensification des efforts visant à promouvoir un dialogue politique inclusif et à mettre un terme aux activités des groupes armés actifs sur le terrain. Il convient de rappeler ici qu'à partir de 2006, avec la multiplication des affrontements entre les Forces armées centrafricaines (FACA) et un certain nombre de groupes armés, trois mouvements politico-militaires ont émergé sur la scène politique : le Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC), dirigé par M. Abdoulaye Miskine; l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD) de Laurent Djim Woei ; et l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR) de Zakaria Damane.

5. Soucieuses de trouver une solution négociée, les autorités centrafricaines ont initié des démarches en direction des groupes armés. Les contacts ainsi noués ont permis au Gouvernement de signer deux Accords, le premier avec le FDPC, à Syrte, le 2 février 2007, le deuxième avec l'UFDR, à Birao, le 13 avril 2007. Toutefois, la mise en œuvre de ces Accords s'est heurtée à de nombreuses difficultés. D'une part, Zakaria Damane et Abdoulaye Miskine, qui furent nommés conseillers à la Présidence de la République, de façon à être directement associés au processus de règlement de la crise, n'ont finalement pas pris fonction; d'autre part, le Gouvernement n'a pu réunir les moyens financiers et logistiques nécessaires pour le cantonnement, la prise en charge et la réinsertion des combattants des groupes armés. L'APRD, qui n'avait pas encore signé d'accord avec le Gouvernement, a poursuivi et même intensifié ses activités militaires contre les forces de défense et de sécurité, notamment dans le Nord du pays, dans les préfectures d'Ouham-Pendé, d'Ouham et de Nana-Gribizi.

6. En plus de ces affrontements, il convient d'ajouter le phénomène du grand banditisme entretenu par les *Zaraguinas*, communément appelés coupeurs de route. L'activité des *Zaraguinas* reste diffuse et difficile à circonscrire, mais elle tend à se concentrer autour des zones d'élevage ou d'activité minière. Confronté à de sérieuses contraintes en terme de ressources humaines et matérielles, le Gouvernement centrafricain éprouve des difficultés à faire face à cette situation.

7. De fait, une insécurité quasi-chronique règne sur une grande partie des provinces de l'hinterland et sur certains axes routiers de la RCA. Dans ces conditions, les populations continuent de fuir vers les pays voisins, tels que le Tchad ou le Cameroun, de se cacher dans les champs, ou de s'organiser en groupes d'autodéfense.

8. A l'exception de la préfecture de la Vakaga, où un retour des populations dans les villages a été noté depuis la signature de l'Accord de Birao, dans les régions du Nord-Ouest et du Centre Nord, où les affrontements entre les FACA et l'APRD sont fréquents, la situation humanitaire s'est plutôt dégradée. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a ainsi noté qu'entre août et octobre 2007, le nombre de réfugiés centrafricains au Cameroun est passé de 26 000 à 45 192. L'ensemble des déplacés centrafricains est estimé à 197 000, tandis que le nombre de réfugiés au Tchad, au Cameroun et au Soudan est de 98 000.

9. C'est dans ce contexte que des voix se sont élevées, tant au niveau national qu'international, pour demander aux autorités centrafricaines de renouer le fil du dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques et sociaux du pays. Ayant marqué son accord de principe pour un tel dialogue, le Président François Bozizé a demandé au Groupe des Sages de mener des consultations avec l'ensemble des composantes de la société centrafricaine en vue de trouver des solutions à la crise que traverse le pays. Dans son rapport final présenté en mars 2007, le Groupe des Sages a proposé la tenue d'un dialogue sans exclusive, impliquant les différents groupes armés, en vue de résoudre la crise politique et militaire que connaît le pays.

10. Après une série de consultations avec les institutions du pays, les partis politiques et les représentants des couches sociales et professionnelles, ainsi qu'avec les missions diplomatiques et organisations internationales accréditées en RCA, le Président Bozizé a pris, en novembre 2007, deux décrets créant un Comité préparatoire du dialogue politique inclusif (CPDPI) et en nommant les 25 membres. Ces derniers se répartissent comme suit : cinq issus de l'opposition démocratique, cinq de la majorité présidentielle, deux des autres partis, cinq de la société civile, cinq des pouvoirs publics, trois des mouvements politico-militaires.

11. L'APRD, qui avait au départ refusé de prendre part au dialogue pour des raisons liées à la sécurité de son représentant à Bangui, a récemment rejoint le CPDPI. La participation de l'APRD au dialogue est le résultat de longues tractations avec les principaux chefs de ce groupe politico-militaire, notamment Laurent Djim Woei, menées avec l'appui du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, chef du Bureau des Nations unies en Centrafrique (BONUCA), M. François Lonsény Fall. Ces contacts renouvelés ont finalement abouti à la signature, à Libreville, le 9 mai 2008, d'un Accord de cessez-le-feu et de paix entre le Gouvernement centrafricain et l'APRD, sous les auspices du Président El Hadj Omar Bongo Ondimba. La Commission s'est félicité de cet Accord, qui permet d'envisager le prochain dialogue politique dans un environnement apaisé et sur des bases consensuelles et inclusives.

12. La présidence du Comité a été confiée au Centre du dialogue humanitaire (CDH), une ONG basée à Genève, qui a activement pris part aux contacts avec les groupes rebelles et aux discussions avec les acteurs politiques centrafricains. Les Nations unies, à travers le BONUCA et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont été désignés comme facilitateurs. Le 18 décembre 2007, le CPDPI a été officiellement installé, entamant aussitôt ses travaux.

13. Conformément au décret relatif à sa création, le CPDPI devait :
- élaborer et réunir les documents de travail portant sur les thèmes retenus pour le dialogue (questions politiques et de gouvernance, situation sécuritaire et groupes armés, développement socio-économique);
 - déterminer l'agenda, le calendrier, le nombre de participants et répartir les quotas de participation à attribuer aux entités concernées; et
 - poursuivre les contacts avec les groupes armés actifs sur le terrain, ainsi qu'avec les dirigeants politiques vivant à l'étranger, dans l'objectif de convaincre les uns et les autres de s'associer dans un esprit de conciliation au processus de paix engagé.

14. Le CPDPI a clos ses travaux le 31 mars 2008, et a remis son rapport final au Président Bozizé le 25 avril 2008. Il a fait plusieurs suggestions sur les différents aspects de sa mission. Les principaux points d'achoppement ont porté sur le lieu du dialogue, tant il est vrai qu'il s'agit là d'un facteur qui déterminera la participation effective de certains dirigeants politiques et groupes politico-militaires en exil. Les membres du CPDPI ont recommandé que le dialogue se tienne à Bangui, étant entendu que les autorités centrafricaines devraient prendre toutes les dispositions nécessaires tant sur le plan judiciaire que sécuritaire. L'UA a été proposée comme facilitateur international à l'instar de l'ONU et de l'OIF.

15. La situation sécuritaire est restée assez calme tout au long du déroulement des travaux du CPDPI, mais des affrontements sporadiques entre les FACA et des éléments de l'APRD ainsi que des attaques de *Zaraguinas* ont été signalés, toujours dans les préfectures de l'Ouham-Pendé et de l'Ouham. Il convient de noter que l'APRD a procédé à quelques aménagements dans sa direction politique, et a désigné Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la Défense du Président Ange-Félix Patassé, comme son Président. Au sein de l'UFDR, quelques dissidences ont vu le jour après l'ouverture des travaux du CPDPI et la libération, en février 2008, des deux responsables de ce mouvement, Abakar Sabone et Michel Djotodja, jusqu'alors emprisonnés au Bénin. Le 14 mars 2008, sur l'axe Tiringoulou – Gordil (préfecture de la Vakaga), un groupe de dissidents s'est affronté à d'autres éléments restés fidèles à Zakaria Damane.

16. Le 18 janvier 2008, la démission du Gouvernement du Premier Ministre Elie Doté (nommé en juin 2005) a été un des événements marquants au cours de la période sous examen. Cette démission est liée aux tensions sociales consécutives aux grèves de fonctionnaires et d'étudiants réclamant le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaires, de pensions et de bourses, ainsi que la revalorisation des salaires bloqués depuis plusieurs années. La tension sociale s'est accentuée à la fin de l'année 2007, et, au début de l'année 2008, les fonctionnaires ont déclenché une grève, appelant l'ensemble de la population à se mobiliser en même temps qu'eux. Face à ces événements, les députés de la majorité présidentielle, la Convergence KNK, ont déposé une motion de censure contre le Gouvernement. Alors qu'il était attendu à l'Assemblée nationale le 19 janvier 2008, le Premier Ministre Elie Doté a présenté le 18 janvier la

démission de son Gouvernement au Président Bozizé, qui l'a accepté. Le 22 janvier, M. Faustin Touadera, Recteur de l'Université de Bangui, a été nommé Premier Ministre, et le 28 janvier un nouveau Gouvernement a été formé.

b) Activités de la FOMUC et déploiement de l'EUFOR Tchad/RCA

17. Au cours de la période sous examen, la FOMUC a poursuivi sa mission de stabilisation en RCA. Agissant en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaines, la FOMUC participe à la sécurisation des zones où elle se déploie et concourt à la restructuration et à la mise à niveau des FACA. En outre, dans le cadre du renforcement de sa présence en RCA, la FOMUC a ouvert un quatrième site à Paoua, inauguré le 1^{er} avril 2008, après ceux de Bria, Bozoum et Kaga-Bandoro.

18. En vue de renforcer la capacité de la force, les chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ont décidé, au cours de leur Sommet tenu à Brazzaville, le 30 octobre 2007, de transférer l'autorité de tutelle de la FOMUC de la CEMAC à la CEEAC, chargeant le Comité des Ambassadeurs de la CEEAC d'étudier les modalités de ce transfert. Parallèlement, les autorités camerounaises ont décidé d'adjoindre un contingent de 119 hommes à la FOMUC, portant ainsi l'effectif total de la force à près de 500 éléments. Dans une lettre adressée au Commissaire sortant chargé de la paix et de la sécurité, le 27 décembre 2008, le Secrétaire général de la CEEAC, après avoir rappeler la décision prise à Libreville, a indiqué que les activités de planification, du transfert envisagé devaient démarrer en janvier 2008 et s'achever en juin prochain.

19. Dans sa résolution 1778 (2007) du 25 septembre 2007, le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé la mise en place au Tchad et en RCA d'une présence multidimensionnelle destinée à créer les conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés et des personnes déplacées. Le Conseil de sécurité a décidé que cette présence inclurait, pour une période d'un an, une Mission des Nations unies en RCA et au Tchad (MINURCAT), comprenant un maximum de 300 policiers et de 50 officiers de liaison militaire, ainsi qu'un effectif approprié de personnel civil. Dans le même temps, le Conseil de sécurité a autorisé l'Union européenne (UE) à déployer, pour une durée d'un an, une opération (baptisée EUFOR Tchad/RCA) pour appuyer la MINURCAT, en contribuant notamment à la protection des civils en danger, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées, en facilitant l'acheminement de l'aide humanitaire et la libre circulation du personnel humanitaire, et en contribuant à la protection du personnel, des locaux, des installations et du matériel des Nations unies.

20. La MINURCAT devrait s'installer prochainement à Bangui. Il est prévu que les Nations unies entreprennent une mission à Birao, dans la préfecture de la Vakaga, pour y examiner la situation et élaborer une stratégie qui permettra à la MINURCAT de faire face aux problèmes sécuritaires dans cette zone. Le démarrage de l'opération EUFOR a accusé des retards liés à la situation sécuritaire et à la constitution de la force. A la mi-mars 2008, l'EUFOR a indiqué que l'opération avait atteint sa capacité opérationnelle initiale, étape qui marque le point de départ son mandat de douze mois. En RCA, l'opération a consisté à faire passer les troupes françaises installées à Birao, dont l'effectif s'élève à 200 hommes, sous le commandement de l'EUFOR. Il est prévu

que l'opération atteigne sa pleine capacité opérationnelle avec le déploiement de la totalité de son effectif, soit 3700 hommes, d'ici au mois de juin 2008. Ce qui permettra à la MINURCAT de procéder à la mise en place de plusieurs commissariats de police, dont un à Birao.

c) Séminaire sur la réforme du secteur de la sécurité

21. La période sous examen a également été marquée par l'organisation, à Bangui, du 14 au 17 avril 2008, d'un séminaire sur la réforme du secteur de la sécurité. Organisé avec l'appui du PNUD et des partenaires au développement, ce séminaire avait pour objectif de permettre au Gouvernement centrafricain de déterminer de manière inclusive les grands axes de la nouvelle stratégie nationale en matière de sécurité, de définir les modalités de mise en œuvre de cette stratégie ainsi que des mécanismes de coordination qui prennent en compte la place des partenaires sous-régionaux régionaux et internationaux, et d'identifier des programmes d'intervention et des projets prioritaires.

22. Le séminaire a procédé à un état des lieux des différentes forces et structures en présence (FACA, gendarmerie, police, douane, services des eaux et forêts/ chasse/ pêche/ environnement, services de renseignement, sociétés de sécurité privées et milices, administration judiciaire et pénitentiaire), suivi d'une analyse des menaces, ainsi que des préoccupations et attentes de la population. En outre, le séminaire a, entre autres, examiné le contrôle démocratique du secteur de la sécurité à travers le rôle du pouvoir législatif et de la société civile, la gouvernance du secteur de la sécurité, la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, et la présence des combattants étrangers sur le territoire centrafricain. La stratégie adoptée par le séminaire a identifié une série d'activités à entreprendre dans le court terme par le Gouvernement centrafricain, tandis que les activités à mettre en œuvre pour le moyen terme se feront avec l'appui des partenaires internationaux.

d) Aspects socio-économiques et financiers

23. La grève générale des fonctionnaires au début de l'année 2008, qui a pris fin en février 2008, après le paiement de deux mois d'arriérés de salaires, témoigne, s'il en était besoin, de la fragilité de la situation économique et financière de la RCA. Certes, le Gouvernement parvient à verser les salaires mensuels, mais la question des arriérés, qui atteint jusqu'à 36 mois pour certaines catégories de fonctionnaires, demeure.

24. Les progrès macro-économiques enregistrés en 2006 et consolidés en 2007 permettent de tabler sur une prévision de croissance de 4,4 %. En outre, la poursuite de la mise en œuvre des programmes de réforme arrêtés avec le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et la BAD devrait permettre au Gouvernement d'améliorer l'état des finances publiques, notamment au niveau de la collecte fiscale.

25. A la suite de l'adoption, en septembre 2007, du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la RCA a atteint le point de décision pour l'allègement de sa dette au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), ce qui devrait lui permettre de bénéficier d'une réduction

provisoire de sa dette. Mais pour que la RCA bénéficie d'un allègement irrévocable de sa dette au point d'achèvement de l'Initiative PPTTE, les autorités devront poursuivre et maintenir les réformes engagées dans le cadre de la Facilité de réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) du FMI, poursuivre la mise en œuvre de la SRP et mener à bien certaines réformes clés qui permettront d'améliorer la gestion des finances publiques, la gouvernance et la transparence, particulièrement dans les secteurs minier et forestier.

26. Le DSRP a été présenté à Bruxelles, le 26 octobre 2007, au cours de la Table ronde des bailleurs de fonds. Organisée dans le cadre du suivi de la réunion de concertation des partenaires de la RCA tenue sous les auspices du PNUD et de la Banque mondiale, également à Bruxelles, en juin 2007, cette table ronde a permis à la RCA de mobiliser, pour la période 2008-2010, des promesses de dons estimées à 600 millions de dollars américains. Comme suite à la Table ronde, le chef de la délégation de l'UE à Bangui a annoncé le 8 mai 2008, que la RCA allait bénéficier d'un financement de 137 millions d'Euros pour les cinq prochaines années, ainsi que de la mise en œuvre très prochaine d'un projet de 10 millions d'Euros destinée à renforcer la justice et à restructurer la police.

III. SUIVI DU COMMUNIQUE DE LA 67EME REUNION DU CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE (CPS)

27. Au cours de la période considérée, la Commission s'est employée à assurer le suivi du communiqué de la 67^{ème} réunion du Conseil. C'est ainsi qu'elle a entrepris plusieurs activités destinées à appuyer le processus de consolidation de la paix et de reconstruction post-conflit en RCA.

a) Conférence de solidarité africaine

28. Dans le cadre du suivi du communiqué adopté par la 67^{ème} réunion du Conseil, la Commission, en collaboration avec la BAD et la CEA, a organisé, à Addis Abéba, le 19 octobre 2007, une Conférence de solidarité africaine avec la RCA. Les Etats membres de l'UA et la CEEAC ont pris part à cette Conférence, qui avait été préparée par une réunion de coordination au niveau de la Commission en août 2007, suivie d'une visite à Bangui de l'Envoyé spécial pour la RCA et du chef de la mission d'experts multidisciplinaire, visite qui a été l'occasion d'entretiens avec les autorités centrafricaines, y compris le Président Bozizé. L'objectif poursuivi était, d'une part, d'apporter le témoignage de solidarité de l'Afrique avec la RCA et, d'autre part, de faciliter la mobilisation de la communauté internationale pour qu'elle apporte à la RCA une assistance qui soit à la hauteur des besoins énormes de ce pays et mieux adaptée à la situation spécifique qui est la sienne. A cet égard, il convient de noter que la Conférence s'est tenue une semaine avant la Table ronde des bailleurs de fonds qui a eu lieu à Bruxelles, le 26 octobre.

29. La Conférence a permis de faire le point de l'évolution de la situation en RCA et de présenter les besoins de ce pays, et ce sur la base du rapport de la mission d'experts multidisciplinaire dépêchée en RCA en avril 2006 et des informations supplémentaires fournies par la délégation de la RCA. La Conférence s'est félicité des

contacts initiés par le Gouvernement centrafricain avec les groupes politico-militaires en vue de trouver une réponse négociée aux revendications qui sont les leurs, ainsi que des mesures prises pour la tenue d'un dialogue politique inclusif. La Conférence s'est également réjouie des réformes initiées par le Gouvernement centrafricain, y compris dans le domaine de la gouvernance, et l'a engagé à les poursuivre et à les approfondir. Enfin, la Conférence s'est félicitée de l'accession de la RCA au point de décision dans le cadre de l'initiative PPTTE. La Conférence a souligné que les défis auxquels la RCA est confrontée sont tels que le pays a besoin d'une assistance bien plus substantielle et mieux adaptée que celle fournie jusqu'ici par les partenaires au développement. Aussi, tout en relevant l'appui apporté par les partenaires bilatéraux et multilatéraux de la RCA, la Conférence a lancé un appel pressant en vue d'une action résolue et globale de la communauté internationale qui permettrait à la RCA de sortir durablement de la longue crise qu'elle a connue et d'améliorer les conditions de vie de sa population.

30. Certains Etats membres ont donné des informations sur l'assistance qu'ils apportent déjà à la RCA. En outre, d'autres pays et organisations africaines ont annoncé leur intention de contribuer aux efforts de reconstruction et de consolidation de la paix en RCA, soit financièrement, soit à travers une assistance technique et matérielle dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'aviation civile, ainsi que de la défense et de la sécurité. Pour sa part, la Commission s'est engagée à poursuivre son soutien à la FOMUC, à appuyer le dialogue politique inclusif et à continuer à sensibiliser la communauté internationale pour qu'elle se mobilise davantage en faveur de la RCA. Les conclusions de la Conférence ont été présentées à la Table ronde des partenaires au développement tenue une semaine plus tard à Bruxelles et à laquelle l'UA a été représentée par l'Envoyé spécial pour la RCA, le chef de la mission d'experts multidisciplinaire, le Secrétaire exécutif de la Mission permanente de l'UA à Bruxelles et d'autres fonctionnaires de la Commission.

31. Conformément à la décision du Conseil, la Commission a maintenu son appui à la FOMUC en vue de lui permettre de poursuivre ses activités en RCA, notamment à travers la mobilisation des ressources requises dans le cadre de la Facilité pour la paix en Afrique (APF). En novembre 2006, la Commission a, conjointement avec l'UE, entrepris une mission destinée à évaluer les activités de la FOMUC pour la période de juillet au 31 décembre 2007. Cette évaluation a abouti à la conclusion qu'il n'était pas possible d'envisager une stratégie de désengagement de la force compte tenu des conditions sécuritaires observées et des échéances importantes à venir (les élections de 2010). La mission a recommandé l'octroi d'une contribution financière couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 et prenant en compte l'intégration du nouveau contingent camerounais et le transfert de l'autorité de tutelle de la force de la CEMAC à la CEEAC.

32. Par la suite, le Président El Hadj Omar Bongo Ondimba, en sa qualité de Président du Comité *ad hoc* dans l'espace CEMAC sur les questions centrafricaines, et le Président de la Commission de la CEMAC, Antoine Ntsimi, ont écrit à la Commission pour solliciter son appui afin d'obtenir un renouvellement du financement des activités de la FOMUC. La Commission a, à son tour, saisi le Commissaire au développement et à l'aide humanitaire de la Commission européenne, Louis Michel, qui, dans une lettre adressée le 24 avril 2008 au Commissaire sortant à la paix et à la sécurité, a confirmé

l'accord de l'UE pour la prorogation du financement accordé dans le cadre de l'APF. Pour l'année 2008, la contribution financière accordée s'élève à 10,2 millions d'Euros. Une autre mission conjointe UA-UE est prévue en septembre prochain pour évaluer les activités de l'année 2008 et les conditions d'un renouvellement éventuel du financement de la FOMUC à travers l'APF.

c) Appui au dialogue politique inclusif

33. Dans sa décision du 7 décembre 2006, le Conseil a demandé au Président de la Commission d'explorer les voies les meilleures pour continuer à engager les autorités centrafricaines, ainsi que l'ensemble des acteurs politiques et sociaux du pays, sur la promotion de la concorde nationale et le respect des institutions et des droits humains. En réponse à l'invitation adressée à la Commission l'Envoyé spécial pour la RCA s'est rendu dans le pays au début du mois de mars afin d'examiner avec les autorités centrafricaines, le BONUCA, l'OIF et le CDH les conditions générales de préparation du dialogue politique inclusif, d'observer les tendances qui se dégagent des travaux préparatoires, ainsi que le rôle que l'UA pourrait jouer au cours du dialogue proprement dit.

34. En outre, la Commission a apporté une contribution financière de 50 000 dollars américains à l'organisation du dialogue. Cette contribution a fait l'objet d'un Accord entre la Commission et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) relatif à l'utilisation de la contribution financière de l'UA pour le dialogue politique inclusif en Centrafrique, paraphé et signé à Bangui, le 5 mars 2008, par l'Envoyé spécial du Président de la Commission et le Représentant résident du PNUD.

35. Dans son rapport final remis au Président François Bozizé le 25 avril 2008, le CPDPI a suggéré que l'UA soit cooptée au nombre des facilitateurs internationaux à l'instar des Nations unies et de l'OIF. Ce rôle appelle de la part de l'UA une plus grande implication dans l'organisation prochaine du dialogue prévue en juin 2008 et dans le suivi des résolutions qui seront adoptées.

d) Participation au séminaire sur la réforme du secteur de sécurité

36. Enfin, la Commission a pris part au séminaire sur la réforme du secteur de sécurité qui s'est tenue à Bangui du 14 au 17 avril 2008. La présence d'un représentant de l'UA a été citée comme un autre gage de l'engagement des partenaires internationaux par le Président du Comité d'organisation.

IV. OBSERVATIONS

37. Depuis la dernière réunion du Conseil, des progrès significatifs ont été enregistrés dans les efforts visant à consolider la paix en RCA et à faciliter le relèvement socio-économique du pays. Je voudrais me féliciter des différents accords conclus avec les mouvements armés, et exhorter l'ensemble des parties concernées à se conformer scrupuleusement aux engagements pris. Tout aussi importantes sont les avancées enregistrées s'agissant du dialogue politique inclusif. Je me réjouis de la conclusion des travaux du Comité préparatoire, et encourage toutes les parties à faire preuve de la volonté politique requise pour l'aboutissement de ce dialogue. La réussite

du dialogue est cruciale pour le bon déroulement des élections de 2010 et pour la consolidation des acquis enregistrés jusqu'ici.

38. La promotion d'une stabilité durable en RCA reste tributaire de la mobilisation d'une assistance adéquate de la communauté internationale pour permettre au pays de relever les nombreux défis auxquels il est confronté sur le plan socio-économique. Tout en exprimant l'appréciation de l'UA pour l'aide précieuse de la communauté internationale, j'en appelle à l'ensemble des partenaires de la RCA pour qu'ils apportent à la RCA toute l'assistance requise. Dans le même temps, et ainsi que l'a souligné la Conférence de solidarité avec la RCA, il importe que le Gouvernement centrafricain poursuive et approfondisse les réformes initiées dans le domaine de la gouvernance, tant il est vrai qu'une plus grande transparence et rigueur dans la gestion économique et le respect scrupuleux des droits humains contribueront grandement à créer les conditions d'un développement durable et celles d'une mobilisation plus forte des partenaires de la RCA.

39. Pour sa part, la Commission intensifiera ses efforts en appui à la RCA. Il s'agira tout à la fois pour l'UA de soutenir de toutes les façons possibles le dialogue politique inclusif et d'assurer le suivi adéquat des conclusions de la Conférence de solidarité africaine. C'est dans ce contexte, et sous réserve de la mobilisation des ressources requises à cet effet, notamment auprès des partenaires de l'UA, que la Commission envisage d'ouvrir un Bureau de Liaison à Bangui. Dans l'immédiat, et dans le prolongement des conclusions de la Conférence de solidarité avec la RCA, la Commission dépêchera, dans les semaines à venir, une mission à laquelle seront invités les représentants des pays qui ont fait des promesses d'aide lors de la Conférence de solidarité, pour examiner avec les autorités centrafricaines les modalités de leur concrétisation rapide. De même la Commission continuera-t-elle de travailler étroitement avec la Commission européenne dans le cadre de l'appui à la FOMUC et apportera son soutien à tous les efforts visant à renforcer l'efficacité de la force.